

## *Préface*

Les Entretiens, organisés cette année par l'Institut PRESAJE, ont quitté l'austère et séculaire Abbaye aux Dames de Saintes pour le palais, à peine cinquantenaire, ouvert sur le grand large, face au phare de Cordouan, qui abrite les congrès à Royan. Les organisateurs voulaient y faire vivre un débat, une controverse. Ils y ont réussi, tout au long de la journée.

La forme et la vivacité des échanges, leur brièveté incisive, caractéristiques des quatorze colloques précédents, ont été conservées. Comme le sel des amicales polémiques, proximité de la mer oblige.

Pour que les intervenants, sur l'estrade ou dans la salle, soient inspirés, il fallait un sujet qui fâche. Après avoir délaissé en 2008 celui, inusable, de la réforme de l'institution judiciaire, pour un détour par la santé, les Entretiens 2009 se devaient d'y revenir. La réforme limitée de la procédure pénale a suffi à enflammer la salle.

Magistrats du siège, du parquet, de l'instruction, de l'enquête, avocates et avocats pénalistes, parisiens et provinciaux, sopranos, ténors ou barytons, professeurs de droit, juristes de l'économie, se sont expliqués entre eux, dans ce lieu privilégié de leurs ren-

contres, leurs Entretiens, outil irremplaçable de dialogue et de pédagogie pour tous ceux qui sont dévoués à l'œuvre de justice.

Tout y fut bien pensé, bien dit et bien ordonné par un modérateur éclairé. Pour leur plus grand profit, quelques profanes ont découvert cette réforme de la procédure pénale, qui nourrit les controverses au sein des médias, alors que le projet de loi qui les réactivera au parlement n'y arrivera qu'avec les premières effluves du printemps.

Chaque lecteur trouvera dans ces actes, grâce à la richesse et à la pertinence des interventions qui se sont succédé de la part des personnalités les plus éminentes, matière à forger son propre jugement sur un véritable sujet de société.

Michel ROUGER

*Président des Entretiens de Royan*